



Communiqué de presse

## **Concours international de création vidéo – 2<sup>e</sup> édition « Quand le Son crée l'Image ! » Concevoir une vidéo sur une création sonore originale de 1mn 50s**

**Paris, le 21 juin 2018** - La Semaine du Son, en partenariat avec L'INSTITUT FRANÇAIS, la Commission Supérieure Technique de l'image et du son (CST), l'Union des Compositeurs de Musiques de Films (UCMF), et le réseau de radios étudiantes RADIO CAMPUS, invite vidéastes amateurs, étudiants et professionnels à participer au Concours international de création d'images « Quand le Son crée l'Image ! ». Il s'agit de créer une vidéo à partir d'une création sonore originale, de 1 minute 50 secondes, spécialement composée pour le concours par Jean MUSY. A l'issue d'une sélection par un jury de professionnels et d'un vote du public, trois Prix seront remis lors de la 16<sup>e</sup> édition de La Semaine du Son, en janvier 2019.

### **Un Jury de professionnels**

Présidé par le compositeur **Jean MUSY**, le jury du Concours réunit **Payam AZADI** (cinéaste), **Hélène BLAZY** (compositrice), **Laure GARDETTE** (monteuse), **Xavier INBONA** (réalisateur, lauréat concours 2017), **Jean-Michel JARRE** (auteur-interprète, parrain de la 15<sup>e</sup> Semaine du Son), **Alice LAHOUCADE** (réalisatrice, lauréate concours 2017 film d'animation), **Jean-Marc L'HOTEL** (chef opérateur son), **Agnès NORDMANN** (responsable du Pôle Cinéma français et ses programmes européens à l'Institut Français), **Claude NOUGARET** (ingénieure du son), **Lip O'NEIL** (musicien, étalonneur à la CST),

### **Trois prix pour récompenser les meilleures réalisations :**

- Le **Prix du Jury** récompensera la meilleure réalisation (création amateur, étudiant ou professionnel du cinéma, quel qu'en soit le genre) et sera doté d'un caméscope numérique Full HD Panasonic hc-v7770ep-f ou son équivalent disponible au moment de la remise des prix, d'une valeur de 575 euros.
- Le **Prix de l'Institut français pour le meilleur court-métrage d'animation** sera attribué à la meilleure réalisation d'un cinéaste professionnel ou d'un étudiant de cinéma et sera doté d'un montant de 500 euros.
- Le **Prix du Public** récompensera l'œuvre totalisant le plus grand nombre de « like » sur les pages Facebook et YouTube dédiées au concours et sera doté par la société 44.1 d'une licence du logiciel d'édition et de montage audionumérique Avid Pro Tools ou son équivalent disponible au moment de la remise de prix, d'une valeur de 500 euro.

### **Comment participer ?**

- La séquence sonore est à télécharger sur le site de La Semaine du Son :

<http://www.lasemaineduson.org/concours-quand-le-son-cree-l-image-2e-edition-2018>

- Les participants au concours ont **jusqu'au 10 octobre 2018** pour déposer leur création sur cette même page du site :

<http://www.lasemaineduson.org/concours-quand-le-son-cree-l-image-2e-edition-2018>

Le règlement du concours a été déposé à l'office d'huissiers de justice CERTEA, 103, rue La Fayette, Paris 10<sup>ème</sup> (France).

### Contacts Presse

**La Semaine du Son** : Véronique Balizet / +33 (0)1 42 78 10 15 / [contact@lasemaineduson.org](mailto:contact@lasemaineduson.org)

**L'UCMF** : Katy Borie / +33 (0)6 13 54 32 56 / [katyborie@gmail.com](mailto:katyborie@gmail.com)

**L'Institut Français** : Agnès Nordmann / 01 53 69 33 03 / [agnes.nordmann@institutfrancais.com](mailto:agnes.nordmann@institutfrancais.com)



### A propos de...

#### Jean MUSY, auteur de la création sonore

*Grand Prix SACEM de la musique pour l'image 2016 et Prix Audiovisuel UCMF 2017*

Jean MUSY a signé les arrangements, la direction d'orchestre et l'accompagnement au piano des plus grands : Joe DASSIN, BARBARA, Michel JONASZ, Yves DUTEIL, ADAMO, Nicole CROISILLE, Nicolas PEYRAC, Charles AZNAVOUR, MOULOUDJI, Véronique SANSON, Catherine LARA, Serge REGGIANI... Soit plus de mille 45 tours et 200 albums !

Sa rencontre avec Francis LAI l'amène à devenir compositeur de musiques de films : Claude LELOUCH (« Les uns et les Autres »), David HAMILTON (« Bilitis »), Costa GAVRAS (« Clair de Femme »), Jean Claude BRISSEAU (« Noce Blanche », « L'ange noir »), Jean-Marie POIRE (« Papy fait de la Résistance »), Georges KATZENDER (« Chanel Solitaire »). Pour la télévision, les réalisateurs Franck APPREDERIS pour la série « Passeurs d'enfants », Serge LEROY pour la série « Pause-Café », Denis MALLEVAL pour la série des « Maigret » font appel à lui.

En 2011, il conçoit avec Anne Marie DAVID ses mises en scène sonores réalisées à partir de nouvelles de Stefan ZWEIG. C'est la naissance du concept MON CINEMA SANS IMAGE qui reçoit le soutien du Secrétariat d'Etat au Handicap.

[www.facebook.com/JeanMusyCompositeur/](https://www.facebook.com/JeanMusyCompositeur/)

#### L'INSTITUT FRANÇAIS - [www.institutfrancais.com/fr](http://www.institutfrancais.com/fr)

L'Institut français est l'établissement public chargé des relations culturelles internationales. Son action s'inscrit au croisement des secteurs artistiques, des échanges intellectuels, de l'innovation culturelle et sociale, et de la coopération linguistique. Il soutient à travers le monde la promotion de la langue française, la circulation des œuvres, des artistes et des idées et favorise ainsi une meilleure compréhension des enjeux culturels.

Dans le domaine du cinéma, il contribue notamment à la diffusion culturelle internationale du cinéma français de création récente, à la mise en valeur de ses figures marquantes et de ses jeunes générations mais aussi à la promotion des œuvres du patrimoine cinématographique et à l'éducation au cinéma. Il contribue également à la promotion des cinémas du monde à travers la Fabrique des

cinémas du monde pendant le Festival Cannes, la Cinémathèque Afrique et le dispositif de l'Aide aux cinémas du monde cogéré avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

L'Institut français, sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes prennent en compte les contextes locaux et reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des Ambassades de France, des Instituts français et des Alliances françaises ainsi que de nombreux partenaires présents sur les cinq continents.

### **La Commission Supérieure Technique de l'image et du son (C.S.T.) – [www.cst.fr](http://www.cst.fr)**

La CST est une association de professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, de techniciens et d'artistes techniciens.

Elle réunit aujourd'hui près de 700 membres.

Ses buts :

- Défendre la qualité de la production et la diffusion des images et des sons.
- Défendre la créativité, l'innovation technologique et artistique du cinéma et de l'audiovisuel.
- Défendre l'indépendance, la liberté d'action et d'expression dans nos activités professionnelles.

Ses missions :

- Veille technologique.
- Innovations et gestion des nouvelles technologies.
- Direction technique des festivals de cinéma.
- Missions d'expertises.
- Partenaire privilégié des professionnels du cinéma et des industries techniques.

### **L'Union des Compositeurs de Musiques de Films (U.C.M.F.) – [www.ucmf.fr](http://www.ucmf.fr)**

Elle s'est officiellement constituée lors de sa toute première Assemblée Générale le 16 septembre 2002 au Forum des Images.

Cette association, dont le premier président fut Greco CASADESUS, réunit autant la génération montante (Olivier CUSSAC, David REYES, ...), les compositeurs confirmés (Jean-Michel BERNARD, Nicolas JORELLE, Philippe EIDEL,...) que les valeurs françaises les plus avérées (Vladimir COSMA, Jean-Claude PETIT, Francis LAI).

Elle a été créée avec la volonté de fédérer les compositeurs de musiques pour l'image en tenant compte de leurs points communs et de leur diversité. En quelques années, l'UCMF grâce à l'action de quelques-uns - pour la plupart bénévoles - a obtenu des avancées considérables. Beaucoup reste à faire : nous avons besoin pour cela de la volonté et de l'engagement de tous.

### **RADIO CAMPUS France - [www.radiocampus.fr](http://www.radiocampus.fr)**

Médias jeunes, curieux, et indépendants, les Radios Campus diffusent en FM et sur le web un ensemble de valeurs communes :

- L'expression médiatique et citoyenne des étudiants et de la jeunesse
- La promotion et le relais des nouveaux talents musicaux français et étrangers
- L'encouragement à la production dans le domaine de la création sonore et radiophonique
- Le souci de la proximité et du lien direct avec leur auditoire et leur public
- L'accompagnement des jeunes bénévoles et des volontaires en Service Civique

Radio Campus France fédère aujourd'hui 29 radios FM et Web dans 30 villes de France et d'Outre Mer.

### **La société 44.1 - [www.44-1.com](http://www.44-1.com)**

La Société 44.1 importe, distribue et entretient les matériels destinés aux professionnels de l'audio, du cinéma, de la vidéo et du multimédia :

- Broadcast - Post-production
- Live-événementiels
- Internet
- Studios d'enregistrement

Depuis 1985, date de création de l'entreprise, ses activités ont toujours été particulièrement liées au son, notamment à l'avènement du Compact-Disc et des nouvelles technologies numériques.

L'expérience acquise et la compétence de son équipe technique et commerciale a permis à l'entreprise de se maintenir à la pointe de cette évolution.

Avec un effectif total de près de 10 personnes et un CA supérieur à 4 M€, 44.1 est l'une des rares sociétés dans son secteur capable de concevoir un système "clefs en mains" en collaboration avec la direction technique et les exploitants. Elle couvre : ingénierie, câblage, installation, intégration, recette du câblage et du système complet avant mise en route.

### **A propos de La Semaine du Son**

Fondée en décembre 1998 par Christian HUGONNET, ingénieur acousticien et expert près les Tribunaux, l'association La Semaine du Son (loi 1901) a pour but de sensibiliser le public, les élus et tous les acteurs de la société aux enjeux sociétaux du sonore. Depuis 2004, elle organise chaque année, en janvier, une campagne-événement selon une approche transversale de cinq domaines du son : santé (santé auditive), acoustique et environnement sonore, techniques d'enregistrement et de diffusion, relation image et son, expression musicale et pédagogie. La Semaine du Son se tient également en Belgique, en Suisse, et, à d'autres périodes de l'année, au Mexique, en Colombie, en Argentine, en Uruguay, au Venezuela, au Canada, au Sénégal, en Roumanie, au Liban.

Lauréate en 2006 du Décibel d'Or décerné par le Conseil national du bruit, l'association La Semaine du Son est reconnue d'intérêt général à caractère social et agréée par le Ministre de l'éducation nationale (Bulletin Officiel n°3, 19 janvier 2014).

L'association a approuvé en assemblée générale (2014) sa Charte de La Semaine du Son définissant les objectifs à atteindre dans chacun des domaines du son. Elle a été présentée lundi 18 janvier 2016 à l'UNESCO, en présence de la Directrice générale, Irina BOKOVA, des ambassadeurs de France et du Liban, et de Dr Shelly CHADHA, responsable du Programme de prévention de la surdité et de la déficience auditive à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle a été adoptée à l'unanimité des 195 pays lors de la Conférence générale de l'UNESO le 31 octobre 2017, en tant que résolution 39C/49 : « Le son dans le monde actuel : promouvoir les bonnes pratiques ». Elle sera présentée à l'Organisation des Nations Unies.

<http://www.lasemaineduson.org>



[#lasemaineduson](#)